



FICHE OPÉRATION 9A.2

RESTAURATION DU FONCTIONNEMENT DES MASSES D'EAU

RÉSULTAT ATTENDU | 9

L'eau et les milieux aquatiques sont préservés, gérés et restaurés.

ACTIVITÉ | 9A

Gestion et restauration du fonctionnement des masses d'eau.

OBJECTIFS

Cette opération vise à conduire des opérations de reforestation ou de revégétalisation afin de restaurer le fonctionnement des masses d'eau. Il est prévu de conduire des opérations :

- à l'amont des bassins versants pour sécuriser les ressources en eau dans des zones qui feront également l'objet d'actions de lutte contre les espèces envahissantes ;
- à l'aval des bassins versants dans des secteurs à enjeux dégradés par les activités anthropiques ;
- dans des zones dégradées ou d'importance en terme de biodiversité, dominant les lentilles d'eau douce sur les îles coralliennes.



BUDGET

688 620€ (82 174 224 XPF)

ACTION	TERRITOIRE					AVANCEMENT			
	NC	PF	WF	Ptc	Rég	ENGAGÉ	EN COURS	BIEN AVANCÉ	FINALISÉ
9A.2.1 Restauration de bassins versants	■					■			
9A.2.2 Revégétalisation des berges dans l'agglomération de Papeete		■							
9A.2.3 Restauration des masses d'eau			■						



CONTEXTE

LES BASSINS VERSANTS SUR LES ÎLES HAUTES OU LES MILIEUX DOMINANTS DES LENTILLES D'EAU DOUCE SUR LES ÎLES CORALLIENNES CONSTITUENT DES ENVIRONNEMENTS FRAGILES QU'IL CONVIENT DE PRÉSERVER OU DE RESTAURER POUR LA SÉCURISATION DES RESSOURCES EN EAU.

L'opération 9A.1 vise à définir des stratégies de gestion et de restauration et à sensibiliser le public. En complément, l'opération 9A.2 doit permettre de conduire des opérations de restauration, par du reboisement à l'amont des prélèvements ou de la revégétalisation de berges dans ces zones à enjeux.



PERSPECTIVE

En Nouvelle-Calédonie, les premières actions des projets de restauration des bassins versants en amont de ressources AEP seront impulsées par ONF international à Touho, en amont des captages de Haccinen et Kokingone, et par la commune de Houaïlou, en amont des captages de Bâ alimentant les tribus du district de Waraï et le village.

En Polynésie française, il est envisagé la restauration hydro-écologique sur un site de la rivière Nahoata. Si l'avant-projet est validé par les instances polynésiennes, une étude botanique permettant de déterminer les espèces végétales à replanter ; une étude hydraulique/hydromorphologique permettant de modéliser l'impact de l'effacement du seuil sur le lit du cours d'eau et sa dynamique hydraulique seront lancés en vue de la réalisation des travaux.

À Wallis et Futuna, si le comité de pilotage PROTEGE accepte la réallocation des crédits de l'action 9A.2.3 sur la création de sentiers botaniques pour la valorisation de bassins versants, une prestation de conception-réalisation sera lancée.

SYNTHÈSE

En Nouvelle-Calédonie, cette opération doit permettre de soutenir des initiatives des acteurs institutionnels ou de la société civile. Les opérations retenues doivent répondre à différents objectifs qui sont l'amélioration durable de la protection et de préservation de la ressource en eau, la gestion intégrée de la ressource par bassin d'alimentation et l'implication des communautés locales dans les opérations conduites.

En Polynésie française, l'opération permettra sur un site pilotes de réaliser les opérations de revégétalisation nécessaires à la restauration d'un milieu.

À Wallis et Futuna, suite à la réalisation d'un diagnostic à l'échelle de chaque village, le service territorial de l'environnement envisage une réorientation des fonds disponibles pour la mise en place de sentiers de sensibilisation sur les bassins versants.

AVANCEMENT DES ACTIONS

RESTAURATION DE BASSINS VERSANTS (NC)

ACTION 9A.2.1

🕒 Cette action vise à renforcer les stratégies de gestion et de restauration des bassins versants en Nouvelle-Calédonie via le suivi-évaluation d'opérations concrètes. Un contrat a été conclu avec la commune de Houaïlou qui prévoit d'engager une opération de restauration en amont des captages de Bâ sur le creek Mindai (ressource alimentant les tribus dans le district de Warai et renforçant le réseau du village en période d'étiage). L'opération prévoit des actions de régulation des

ongulés sur près de 2 000 ha, la mise en place d'une zone tampon en agroécologie à proximité du captage, l'élimination du Pinus (espèce envahissante) et la reconstitution d'un écosystème forestier sur une surface de 10 ha, en s'appuyant sur le tissu associatif et économique local.

Ce projet bénéficiera du retour d'expérience de la commune dans le cadre du projet REPRiSE

Ce projet bénéficiera du retour d'expérience de la commune dans le cadre du projet REPRiSE conduit dans la

vallée de la Néaoua, notamment sur les aspects gouvernance. Un second contrat a été conclu avec l'ONF international pour la conduite d'actions de régulation et de plantation en amont des captages de Haccinen et Kokingone à Touho. Ce projet s'inscrit dans la continuité des actions conduites sur le secteur dans le cadre des projets RESCCUE (analyse des enjeux et menaces sur les bassins versants) et INTEGRE (restauration de bassins versants) et s'appuie sur les associations locales Tipwoto (œuvrant dans la régulation des ongulés) et Cèmi Accut A Mulip (un arbre, une vie).



© Commune de Houaïlou

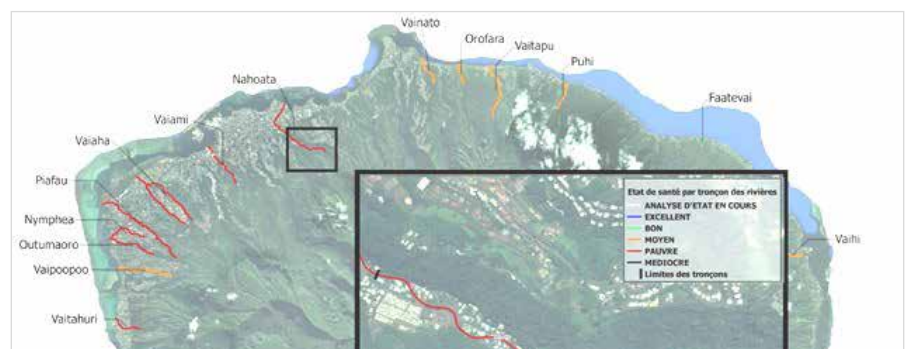
REVÉGÉTALISATION DES BERGES DANS L'AGGLOMÉRATION DE PAPEETE (PF)

ACTION 9A.2.2

🕒 L'action doit permettre la revégétalisation de berges sur un site dans l'agglomération de Papeete en Polynésie française. Le site à l'étude se situe sur la rivière Nahoata, dans la commune de Pirae où un ancien seuil artificiel est aujourd'hui inutilisé et abandonné. Il est envisagé de réaliser une opération de restauration hydro-écologique du cours d'eau regroupant la suppression de ce seuil et la revégétalisation des berges à partir d'espèces locales et patrimoniales, dans une logique de renaturation et de reconstitution des continuités

écologiques. L'avant-projet est en cours de validation par différentes instances polynésiennes. Le cas échéant, la mise en œuvre de cette action nécessite 2 études préliminaires, indispensables à la conception du projet afin de cibler les critères et les options de réalisation : une étude botanique permettant de déterminer les espèces végétales à

replanter ; une étude hydraulique/hydromorphologique permettant de modéliser l'impact de l'effacement du seuil sur le lit du cours d'eau et sa dynamique hydraulique. Ces études seront réalisées sur fonds propres par la DIREN au premier semestre 2021 avant engagement des travaux de restauration sur fonds PROTEGE.



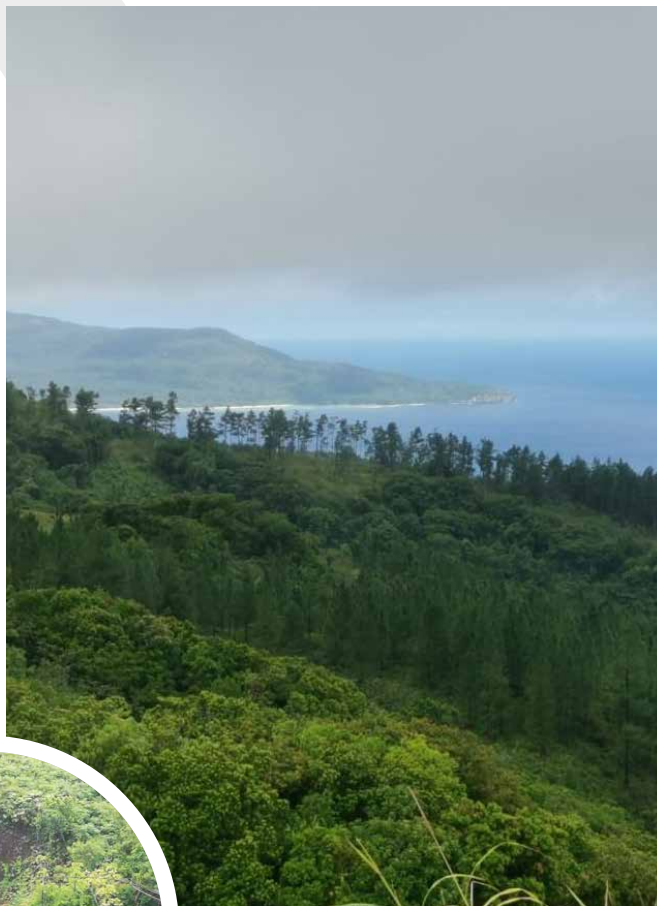
RESTAURATION DES MASSES D'EAU (WF)

ACTION 9A.2.3

À Wallis et Futuna, le service territorial de l'environnement (STE) sollicite la réorientation des crédits initialement prévus pour conduire des opérations de restauration sur des opérations de mise en valeur des bassins versants. Il est envisagé l'aménagement de deux voire trois sentiers à Futuna dont le sentier du Mont Puke. Cette action serait conduite en transversalité avec les services de l'agriculture, de la forêt et de la pêche de Wallis et Futuna puisque la finalité est de valoriser les versants de la crête au récif, en présentant les différents écosystèmes rencontrés sur le parcours, les plantes d'usage et comestibles présentes dans ces environnements et en sensibilisant le public sur les menaces qui reposent sur ces milieux (dont les espèces exotiques envahissantes).

Toutes les thématiques composant PROTEGE se retrouvent dans le projet précédemment cité qui sera soumis à l'approbation du prochain comité de pilotage. Le cas échéant, un dossier de consultation sera préparé en vue de confier à un prestataire la conception-réalisation des sentiers.

Un travail de diagnostic a été conduit à l'échelle de chaque village



PROTEGE PROJET RÉGIONAL OCÉANIAN DES TERRITOIRES
POUR LA GESTION DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES

contact.protege@spc.int - protege.spc.int/fr